



Aide Cours Servais et sorrec

Par **vausque**, le **19/01/2016 à 15:27**

Bonjour. Voila j'ai signer un contrat le 19 janvier 2015 pour suivre une formation de 2 ans avec le "Cours Servais" j'ai suivi la formation pendant 6 mois puis j'ai tous laisser tomber... Mais je continuer de payer par CB dés que je recevais un courrier de "régularisation de situation" jusque en octobre 2015 puis j'ai plus jamais entendue parler du "Cours Servais" en octobre j'avais déjà payer 532 euros sur les 1620 euros du prix de la formation. Mais voila que en janvier 2016 une certaine Mme ***** de chez Sorrec m'envoie des mail,sms,appel pour je paye les 1088 euros restant de la formation qui doit se terminer en janvier 2017 et puis je recoie de Sorrec une lettre de "MISE EN DEMEURE" pour me dire que j'ai 8 jours pour les payer sinon mon dossier sera transmis au greffe du tribunal d'instance compétent.donc j'appelle Mme ***** lui expliquant que je travaille plus depuis la fin d'année et comment pourrait on s'arranger ... elle me dit qu' elle peut aller a 3 échéancier maximum pour payer la somme et de la rappeler au plus vite. je suis un peu perdue sachant que je suis toujours inscrit a leur formation jusqu'en 19 janvier 2017 et quel me demande de payer tous maintenant

Si quelqu'un pourrais m'aider. cordialement

Par **Henricool5**, le **24/09/2018 à 14:04**

Après mon échec au PCEM1 (en 1985) mes parents, sous le conseil d'un voisin de palier, m'ont inscrit aux cours Servais avec l'espoir que je rentre à la Banque de France comme "secrétaire comptable".

"Parce que fonctionnaire c'est ton avenir assuré !"

Seulement voilà, au moment de m'inscrire aux cours chez Servais, afin que je sois préparé, au mieux, à passer le concours de la Banque de France... Ces gens de chez Servais se sont bien gardé de nous apprendre que...

LA LISTE DES REÇUS AU CONCOURS DE SECRÉTAIRE COMPTABLE DE LA BANQUE DE FRANCE ÉTAIT BLOQUÉE SUR... 7 ANS !!!

Bref, non seulement il fallait ABSOLUMENT réussir le concours, MAIS, patienter ensuite durant 7 ANS pour... Que la Banque de France veuille bien vous accorder un poste (peut-être à plusieurs milliers de Km de chez vous, si encore vous avez de la chance...).

À noter que... La Banque de France a annulé (jusqu'à... On ne sait pas quand !) les embauches comme secrétaire comptable, environ 4 ans après le jour où j'ai failli passer le concours...

Ceux qui ont été reçu au concours, et ont dû payer 5000 Francs 1985 de cours bidons chez Servais pour y arriver, n'avaient plus qu'à écrire au Père Noël pour pouvoir espérer un jour... Entrer à la Banque de France...